

COMPTE RENDU REUNION BUREAU A.N.P.C.R DU 26/06/10 CFA ANNONAY

Sont présents : Bruno Treffel, Dimitri Descy, Christophe Etaix, Gérard Boscher, Geneviève Sarremejane et Hervé Seignovert, notre hôte.

1°) LE TROPHÉE 2011 :

Le trophée est confirmé à 99 % pour sa 15^{ième} édition à l'Île de la Réunion. Un point sera fait à la suite de la réunion avec Paolo Bica. Le trophée se déroulera du 13/04/2011 au 18/04/2011. Les budgets sont revus à la baisse par rapport au trophée 2008.

Paolo propose une prise en charge de 9 billets d'avion pour les membres du bureau et 5 billets pour les jurys venant de la métropole.

Les membres du bureau craignent un manque d'équité entre les jurys « métropole » et les jurys « locaux ». Au trophée 2008 issu de la métropole, avaient participé 6 jurys en partie restauration / tourisme et 5 jurys en partie cuisine.

Il est proposé de solliciter des jurys de la métropole pouvant prendre en charge leurs billets (ex. : fournisseur, partenaire ...)

Le panier cuisine est validé par la commission trophée.

Paolo Bica souhaite connaître la décision du bureau concernant la prise en charge des billets pour le binôme vainqueur, afin qu'il puisse réaliser leur stage. (coût 2 x 150 euros) Le bureau est favorable à cette prise en charge, le trésorier précise que nous sommes en attente de la clôture financière du trophée de Laval.

Pour le panier cocktail, les propositions des régions sont les suivantes :

- Aquitaine : Izara Vert
- Languedoc-Roussillon : Noilly Prat
- Midi-Pyrénées : Armagnac
- Nord-Pas-De-Calais : Genièvre de Houille
- Rhône-Alpes : Chartreuse Jaune
- La Réunion : Rhum Blanc

A ce jour il manque les propositions des régions suivantes :

Bourbonnais / Auvergne ; Bretagne / Normandie ; Centre Poitou ; Bourgogne / Franche Comté ; Paris / Ile de France ; Pays de Loire ; Belgique.

2°) L'ASSEMBLEE GENERALE 2010 A BRUXELLES : 24^{ième} édition

Le bureau prend connaissance de la proposition du Centre de Formation (E.F.P.) de Bruxelles, les remarques sont les suivantes :

- La proposition de repas à l'arrivée des participants à 45 euros est jugée un peu élevée, celle-ci doit être revue à la baisse aux alentours de 30 euros dans un lieu plus typique si possible.
- L'ordre du jour de l'A.G. devra comporter certaines précisions :
 1. un point sera réalisé sur la « mission Marcon »
 2. à la demande d'Isabelle Mullot : un point sera fait sur L'EP3 (CAP Cuisine), présentation et échanges des documents d'évaluation.
 3. une discussion sera engagée sur les examens ponctuels / C.C.F.
 4. une réflexion sera menée sur la place des retraités au sein de l'A.N.P.C.R.

Le bureau valide la demande de participation à l'A.G. 2010 :

- Accompagnant : 55 euros
- Membre actif : 40 euros

Le bureau demande au C.F.A de Bruxelles de faire une proposition d'hébergement complémentaire, puisque la réouverture de l'Étap Hôtel est aléatoire par rapport aux dates de l'A.G., à un tarif bien entendu raisonnable.

3°) SUJETS DIVERS :

Le bureau valide la réponse qui sera faite à Régis Marcon : les membres du bureau qui se proposent de participer aux différents groupes de travail sont les suivants :

- Orientation et Communication : Bruno Treffel
- Formation dans les Centres, fonction du formateur, référentiel : Dimitri Descy
- Formation , accueil en entreprise, accompagnement des jeunes : Christophe Etaix

L'A.N.P.C.R a été sollicité par L'Ecole du Foie Gras Rougié (via Jean-Luc Danjou) , qui souhaite ouvrir le concours qui se déroulera en Janvier 2011 à Sarlat , aux sections de B.P. Cuisine, le bureau décide qu'il diffusera cette information auprès des divers C.F.A via le site de l'A.N.P.C.R.

Notre réunion de bureau se termine comme toujours dans la joie et la bonne humeur, encore merci à Hervé et Chantal, si dévoués, qui nous ont servis un délicieux petit déjeuner ce samedi matin au C.F.A. d'Anonnay.

Secrétaire du jour,
Geneviève Sarremejane